

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**  
**Secrétariat général - Service des ressources humaines**  
**Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales**  
**Département du recrutement, de la mobilité et de la formation**  
**Bureau des concours et de la préparation aux examens**  
**182, rue Saint Honoré - 75033 PARIS CEDEX 01**



Paris, le - 1 JUIN 2017

**CONCOURS INTERNE DE MAITRE-ASSISTANT DES ÉCOLES NATIONALES  
SUPÉRIEURES D'ARCHITECTURE**

Groupe de disciplines : Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine

Discipline : Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine

Profil n° 37 : Grenoble

**Session 2017**

Le jury, réuni le 1<sup>er</sup> juin 2017 au ministère de la culture et de la communication, sous la présidence de Monsieur Denis BOCQUET, a arrêté comme suit, par ordre de mérite, la liste des candidats déclarés admis à ce concours, sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement :

Monsieur LE BAIL Franck

**Le président du jury**

**Denis BOCQUET**



La présente décision peut être contestée par voie de recours gracieux ou contentieux, devant la juridiction administrative compétente, dans le délai de deux mois à compter de sa publication.